

Le 26 août, M. Duff répondait :

Nous sommes à nous arranger pour terminer l'excavation de l'emplacement de la pile n° 2, et dès que j'aurai reçu des renseignements définitifs à ce sujet, je vous préviendrai

On voudra bien remarquer que trois semaines auparavant, ils avaient appris à l'ingénieur qu'ils avaient découvert la pile n° 2. L'entrepreneur envoya quelqu'un voir si c'était vrai, et il s'aperçut qu'on avait faussé la vérité. Le 26 août, ils disaient qu'ils étaient à se préparer au creusage et qu'ils le préviendraient, ce qu'ils ont fait aussi. Le 22 septembre, ils écrivaient une autre lettre où ils disaient :

En réponse à notre lettre du 22 août, et conformément à la mienne du 26, nous vous apprenons que nous avons creusé l'emplacement de la pile n° 2 jusqu'à la profondeur où nous avons cru devoir le faire sans danger...

Ils ne se sont pas rendus jusqu'au fond, ils ont seulement creusé jusqu'à la profondeur où ils ont cru pouvoir creuser sans danger.

... et nous avons percé à travers le chemin des piétons un trou d'un pouce et demi et avons trouvé qu'il avait huit pieds d'épaisseur. Comme nous voudrions remplir l'excavation aussitôt que possible, veuillez me dire si vous désirez faire un plus ample examen de cette pile.

Poursuivons l'historique de cette transaction. M. Duff n'a pas hésité à faire au ministre et au pays rapport que des ingénieurs responsables et des entrepreneurs avaient construit une pile d'un pied d'épaisseur, quand elle aurait dû avoir onze ou douze pieds d'épaisseur, sous un pont des dimensions de celui que j'ai décrit ou de dire qu'il a creusé et déblayé un côté de toutes les piles du pont. Si vous en voulez la preuve, vous trouverez dans le rapport dans lequel ils disent avoir creusé jusqu'au fond sur un côté et prenant comme acquis que la pile était carrée, ils ont calculé le déblai.

Voici un cas où ils ont réclamé un pied de béton. Mais l'entrepreneur a dit : "Vous êtes dans l'erreur". Il a même été plus loin. Ils ont retourné et ont creusé de nouveau, et après avoir fait un peu de travail, ils ont prétendu avoir été jusqu'au fond. L'entrepreneur a fait examiner l'ouvrage et a dit ensuite : "Vous n'êtes pas rendus au fond." Ils ont promis d'aller un peu plus loin et ils ont creusé huit pieds sans encore se rendre jusqu'au fond. Ils ont ensuite refusé de creuser davantage et ont essayé de percer, après quoi ils ont admis n'être jamais allés jusqu'au fond. Ils réclament huit pieds de béton solide au lieu d'un pied seulement. Je voudrais

savoir ce que pense le ministre d'ingénieurs qui font des rapports de ce genre et essaient de cette manière de ruiner la réputation d'hommes honorables qui tâchent de gagner leur vie honorablement. J'ai raconté les faits qui ont trait à cette pile n° 2. Ils ont prétendu qu'il n'était pas nécessaire d'aller jusqu'au fond pour prouver que l'ouvrage avait été bien fait. M. C. O. Foss, l'ingénieur local, a suivi ces hommes jusqu'au bout. Les entrepreneurs n'ont pas voulu se laisser représentés sous de fausses couleurs par ces gens-là, s'ils pouvaient l'empêcher. Je ne crois pas cependant que ce soit M. Duff; je crois que le véritable coupable était M. Gutelius.

La base fut atteinte au mois d'octobre, je crois, et il a fallu bien que Duff dise qu'il ne creuserait pas plus bas. Enfin, il convoqua messieurs Powers et Brewer pour examiner avec lui les travaux un jour de la semaine suivante. M. Brewer qui avait la direction des travaux, resta à Saint-Jean, toute une semaine, mais sans aucun avis. Duff l'avertit finalement qu'il devait partir et qu'il ne pouvait pas le rencontrer, mais qu'il enverrait un de ses aides. Duff n'osait pas continuer le travail avec Powers et Brewer, et il leur envoyait un subalterne.

M. COPP: Les documents donnent-ils le nom de ce subalterne.

M. CARVELL: Oui, M. Leightner. Envoyé de Duff, il rencontra sur le terrain les représentants des entrepreneurs. J'ai ici une lettre dont je vais donner lecture. Elle est adressée par C. O. Foss, ingénieur du district, à Gordon Grant; elle porte la date du 7 novembre 1916. Elle fait connaître le résultat de l'entrevue. Si la lettre dit vrai — et le ministre doit le savoir — l'état de choses est tel que le ministre devrait s'excuser auprès des entrepreneurs et des ingénieurs intéressés dans cette affaire. Voici la lettre :

7 novembre 1916.

Monsieur Gordon Grant,
Ingénieur en chef,

Chemin de fer Transcontinental,

Viaduc de la petite rivière au Saumon.

Monsieur,

Depuis votre lettre du 8 juin je me suis efforcé, avec MM. Powers & Brewer, d'obtenir de M. Duff une opinion précise confirmant ou retirant ses accusations de l'année dernière. Vous savez que nous avions demandé que les soubassement de piles numéro 2 et 15 fussent excavées, ces deux soubassements, d'après lui, étant une preuve évidente que le travail n'avait pas été fait. Le 11 août il m'écrivit qu'il avait creusé jusqu'à la base du soubassement numéro 2R et m'avait averti que je devais l'examiner à court délai, parce qu'il combletrait bientôt l'excavation.

A la même date, il écrivit dans le même sens à Powers & Brewer, ajoutant qu'il n'a-